

AUDIT SUR LE CIRCUIT DES DM IMPLANTABLES AU SEIN D'UN ES : ETAT DES LIEUX ET PLAN D'ACTION



quentin.guignon30@gmail.com

Q. GUIGNON, C. BOISSINOT, B. MEGES, V. WALTER

Pharmacie, Centre Hospitalier Centre Bretagne - Pontivy

Mots clés : Traçabilité, Qualité, Management



N° 121

INTRODUCTION

L'arrêté du 8 septembre 2021 a défini de nouvelles exigences en termes de management et de qualité du circuit des dispositifs médicaux implantables (DMI) dans les établissements de santé. Depuis cet arrêté, des actions ont été mises en œuvre dans l'établissement pour répondre à ces exigences (nomination d'un RSMQ-DMI, lecture automatique de l'IUD...).

Objectif : faire un état des lieux du circuit des DMI en termes de management et de qualité et établir un plan d'action pour améliorer ce circuit.

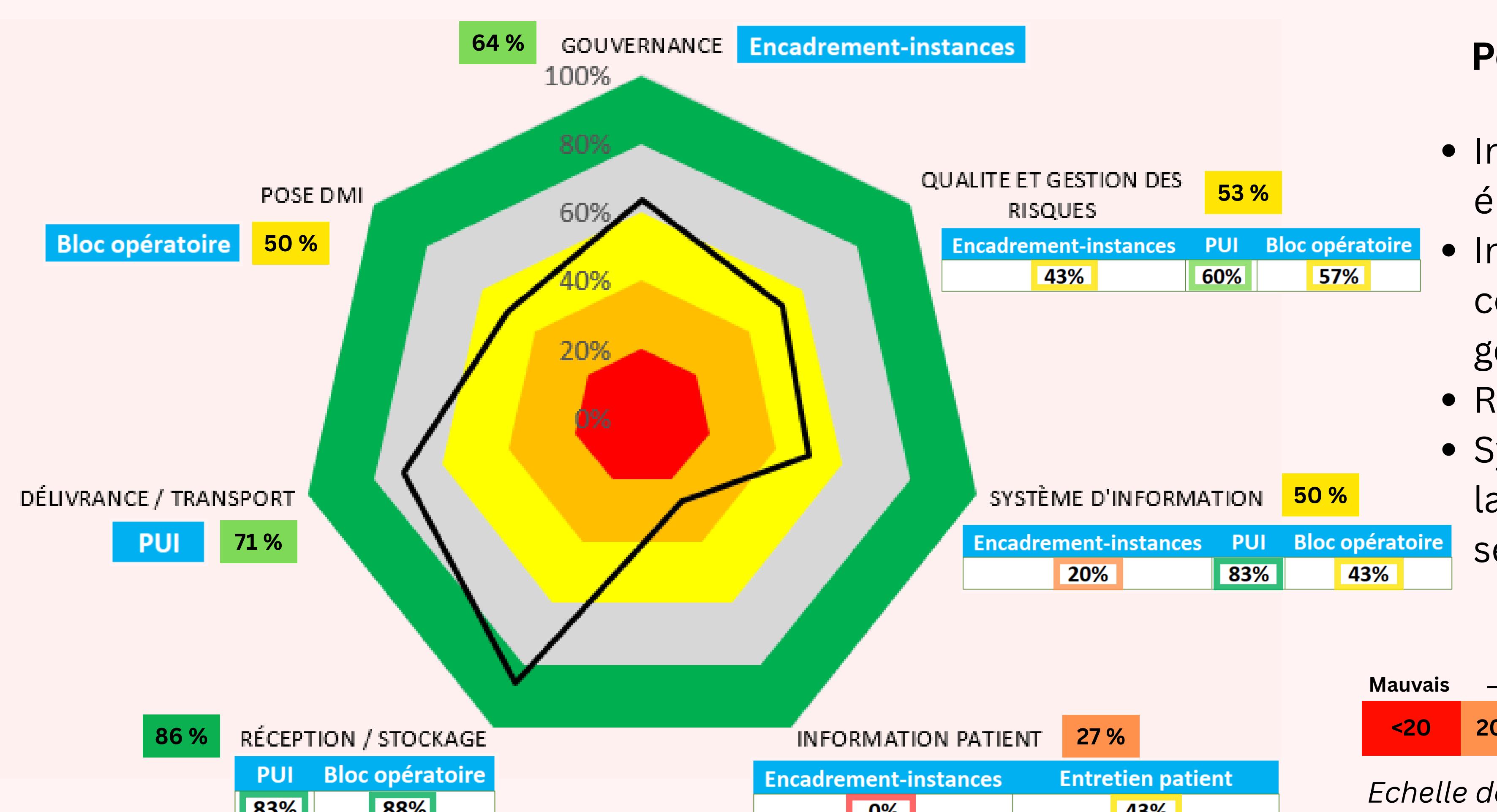
MATERIEL ET METHODES

- Services concernés par l'audit :
 - La direction
 - La PUI
 - Le bloc opératoire
- La méthode :
 - Auditeurs venant d'un autre ES
 - Grille d'audit fournie par l'Omedit
 - Entretiens avec les services concernés
 - Evaluation de l'information du patient :
 - Entretien avec un patient
 - Analyse de dossiers



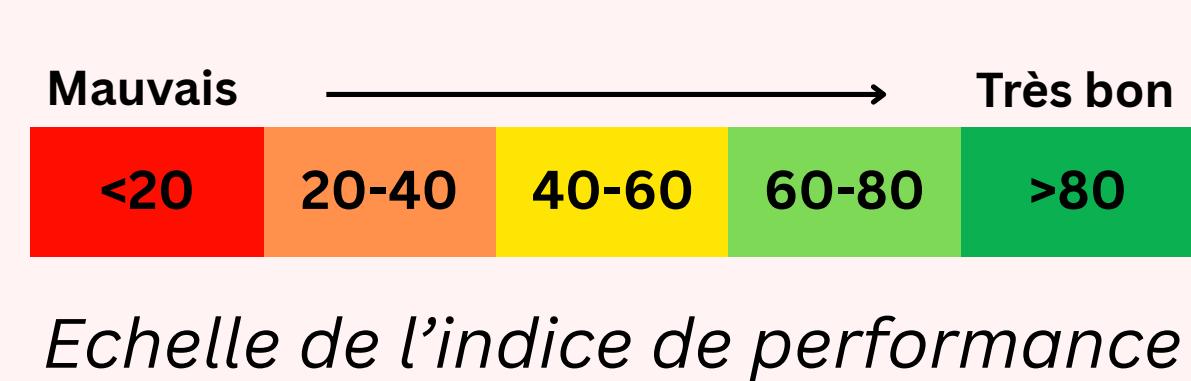
Indice de performance de 0 à 100 %

RESULTATS / DISCUSSION



Points Positifs

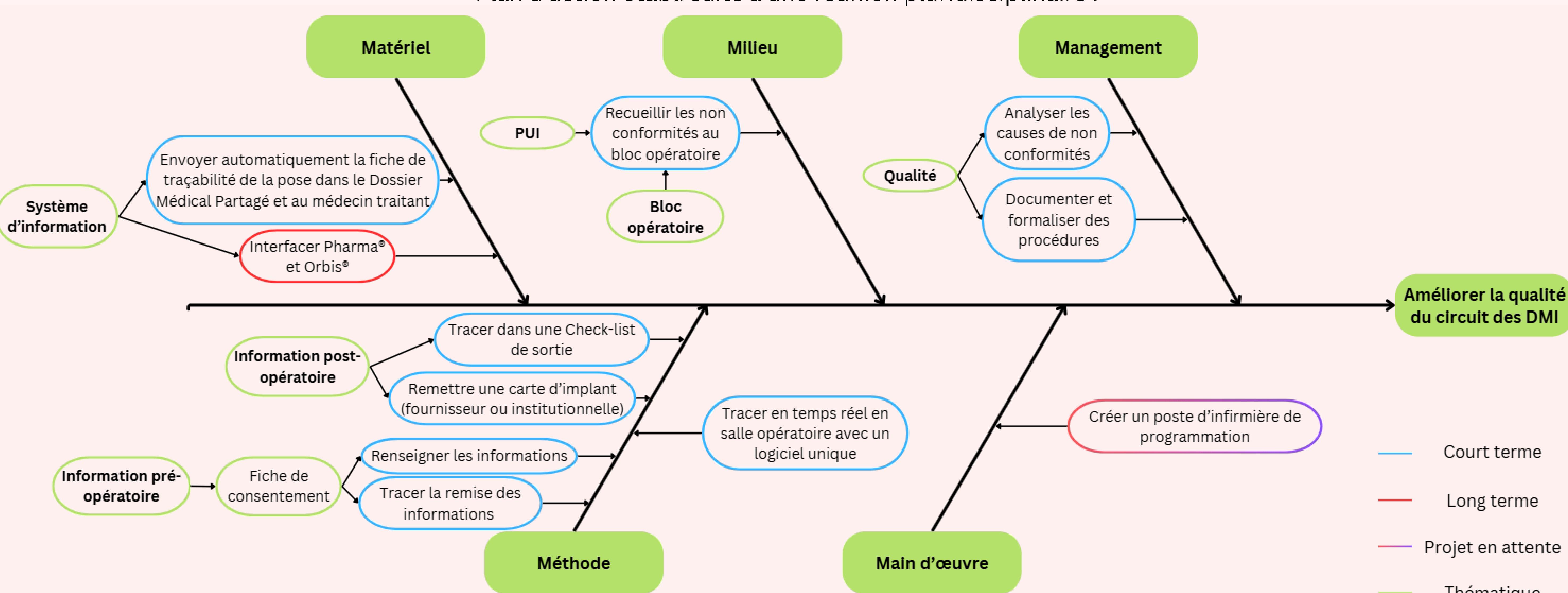
- Indices de performances élevés pour la PUI
- Indice de performance correct concernant la gouvernance
- Réception / Stockage
- Système d'information à la PUI car utilisation d'un seul logiciel



Points Négatifs

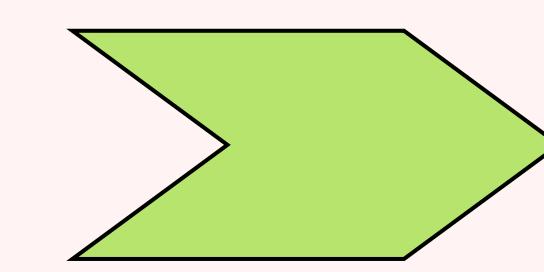
- Système d'information perfectible (pas d'interopérabilité des logiciels métiers)
- Faible information du patient
- Pas de remise de carte d'implant
- Difficulté pour retrouver les informations dans le DPI
- Indice de performance moyen pour la pose des DMI

Plan d'action établi suite à une réunion pluridisciplinaire :



CONCLUSION

- Axes d'améliorations majeurs révélés par l'audit :
 - Information patient
 - Traçabilité de l'information
 - Performance du système d'information
 - Interopérabilité
- Développement d'un plan d'action régional soutenu par l'OMEDIT :
 - Formations spécifiques aux DMI
 - Organisation de retours d'expériences (REX)
 - Audit de dossiers
 - Evaluation de l'interopérabilité des logiciels métiers



Qualité du circuit des DMI